

Politique de prévoyance: évaluation de la situation du point de vue de l'ASIP



Sommaire

- Principe directeur
- Le système des trois piliers
- La vision à long terme de l'ASIP
- Les défis à court terme
- Bilan

Une prévoyance sûre et compréhensible

- Maintenir/gagner la confiance grâce à la transparence
 - communication avec les assurés
 - communication avec toutes les «parties prenantes»
- Garantir la sécurité de la prévoyance
 - développement prévisible
 - égalité de traitement vis-à-vis des assurés actifs et des rentiers
- Gouvernance des fonds de pension
 - Responsabilité fiduciaire de bonne gestion

Le principe des 3 piliers a fait ses preuves!

- La combinaison 1^{er} et 2^e pilier est citée comme modèle positif à l'étranger
- Les institutions de prévoyance ont donné la preuve de leur stabilité financière
- La fortune de prévoyance du 2^e pilier a une importance économique considérable (632 milliards de CHF = 136% du PIB)

La vision à long terme de l'ASIP

- Régulation accrue
- Conditions cadres «politisées »
- Système de milice menacé

→ Nouvelle LPP de l'ASIP

Philosophie de la nouvelle LPP

- Suppression de certaines garanties pour le bien de tous les destinataires
- Traitement équitable des assurés actifs et des rentiers
- Renforcement / professionnalisation de la surveillance
- Amélioration de la situation pour les petits revenus
- Montant de la contribution égal quel que soit l'âge
- Retour aux tâches de base → suppression de l'EPL?

Les défis à court terme

- Taux de conversion
- Réforme structurelle
 - cantonalisation / régionalisation de la surveillance
 - loyauté dans la gestion de la fortune
 - des devoirs au lieu d'interdits
 - mesures pour les salariés plus âgés
- Gestion des risques pour les institutions de prévoyance
 - Swiss Solvency Test / Solvency II

Les défis à court terme

- Annonce du financement des IP de droit public
- Restitution des impôts à la source en Europe?
 - des informations complémentaires suivront
- Situation financière des IP
- Evolution internationale
 - directive concernant des caisses de pensions paneuropéennes
- Nouveau numéro d'AVS dès le milieu de 2008

Bilan

- Ne jamais perdre de vue l'ensemble de la situation
- Renforcer une prévoyance basée sur le partenariat social et créer des marges de manœuvre
- Continuer à œuvrer pour l'optimisation constante de sa propre solution de prévoyance
- Prendre conscience de notre responsabilité de gestionnaire
→ une prévoyance sûre et compréhensible



Nous vous souhaitons un grand succès et beaucoup de plaisir dans votre tâche!